

# RAPPORT D'ACTIVITE 2016 DU DEPARTEMENT DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (SHS)

### 1. Expertise

#### 1.1. Le projet européen ParticipaTIC

Le projet européen ParticipaTIC est un projet de formation. Il s'inscrit dans les travaux visant à améliorer la participation sociale des personnes handicapées, dans le prolongement de la loi de 2005, de la Stratégie européenne 2010-2020 en faveur des personnes handicapées et de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

Il est porté par l'EHESP, en partenariat avec 9 organismes opérateurs de formation continue ou associations : *Gravir ; Haute École Libre de Bruxelles ; Haute École Louvain en Hainaut (Belgique) ; Institut de Formation en Pédicurie-Podologie, Ergothérapie, Masso-Kinésithérapie ; Collectif Handicap 35 ; Fédération Handicap International ; Université Catholique de Lille (France) ; Technical Assistance (Roumanie) et Association pour le Handicap Mental (Suisse).* 

Il est financé sur 3 ans par la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus+ et par la Confédération suisse.

Co-construit avec les personnes concernées, il vise à améliorer les compétences des personnes exerçant une fonction de représentation des personnes handicapées, en particulier celles renforçant leur plaidoyer auprès des décideurs et des instances représentatives en matière de droits des personnes et celles développant une collaboration participative avec tous les membres d'une organisation.

Il s'agit de réaliser une plate-forme d'apprentissage collaborative, accessible gratuitement sur Internet et répondant aux normes d'accessibilité numérique, et un guide méthodologique de conception participative d'un tel environnement d'apprentissage. Ces productions seront disponibles en français, roumain puis en anglais. La plate-forme permettra de rendre accessibles des ressources pour renforcer les capacités à défendre les droits des personnes handicapées. Le guide méthodologique favorisera la réalisation ultérieure d'environnements similaires permettant à des personnes handicapées d'œuvrer dans d'autres associations.

#### 1.2. La démocratie en santé

En tant que membre de l'Institut pour la Démocratie en santé (IPDS), l'EHESP a poursuivi durant toute l'année 2016 ses activités de formation, d'expertise et d'animation de débats sur la Démocratie en santé. Le département des Sciences humaines et sociales (SHS) et l'Institut du management (IDM) ont porté et développé conjointement cette thématique de la participation des citoyens en santé dans leur parcours, le pilotage des établissements et au niveau territorial en lien étroit avec les ARS (organisation du 1er séminaire des Présidents de CRSA, pilotage et animation d'un atelier sur la participation regroupant les acteurs du champ médico-social, réponse aux demandes de formation intra des ARS, étude EHESP-DGOS sur le label et concours Droits des usagers…).

Fin 2016, le recrutement de Mme Fatima Yatim, Maître de conférences des Universités sur la Démocratie en santé, permettra à l'EHESP de renforcer cette thématique de santé publique qui s'inscrit directement dans les axes prioritaires de son COP.

Accédez au rapport d'activité « Démocratie en santé » 2015-2016 et prévisionnel 2017

#### 2. Recherche

# 2.1. Les transformations de l'offre de service à destination des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

L'EHESP et la CNSA ont décidé de poursuivre leur collaboration en mettant en place un programme de recherche sur 5 ans ayant pour objectif de mieux appréhender les évolutions actuelles et à venir de l'offre de service à destination des personnes en situation de handicap et des personnes âgées. Afin d'améliorer les soins et les accompagnements dans le cadre du parcours de ces personnes, il convient en effet de repenser les organisations et les pratiques professionnelles dans les établissements et les services.

Pour 2016, 2017 et 2018, les travaux concernent principalement l'étude de nouvelles formules dites « établissement hors les murs », plateforme de service ou habitat accompagné, que ce soit pour l'accueil des personnes en institution ou pour le soutien à la vie en milieu ordinaire. Un des enjeux majeurs est l'identification des conditions de succès pour l'émergence, le déploiement et la diffusion de dispositifs innovants.

Fin 2016 une large étude institutionnelle auprès des pouvoirs publics, des associations d'usagers, de fédérations d'établissement et de services, et de fondations a pu démarrer. Les résultats devraient être disponibles mi 2017 et vont permettre de sélectionner 7 à 8 dispositifs innovants qui feront l'objet d'une étude approfondie. Tout au long de ce programme, il est prévu de favoriser l'animation scientifique autour de cette thématique au sein de la communauté des enseignants de l'EHESP et avec des équipes de recherche extérieures. Les représentants des usagers, et les milieux professionnels et de la décision publique seront aussi associés aux échanges qui auront lieu autour des résultats obtenus. Par ailleurs il sera proposé à des élèves et à des étudiants de l'EHESP de réaliser leur mémoire dans le cadre du programme. Ce programme est coordonné par Marie-Aline Bloch et par les deux chercheurs post-doctorants Hugo Bertillot et Noémie Rapegno.

#### 2.2. L'accès aux soins ambulatoires

L'accès aux soins ambulatoires est une responsabilité essentielle des systèmes de protection sociale. Malgré une augmentation de la densité médicale, on assiste à l'accroissement du nombre de territoires sous-dotés en médecins, en particulier pour les soins de premier recours. Les prévisions à moyen-terme vont dans le sens d'un renforcement de ce problème.

Le projet RegMedProv (Garantir l'accès aux soins dans les territoires défavorisés. *Une comparaison internationale des politiques de régulation des soins – Allemagne, France, Angleterre et Suède*), financé par l'ANR et le DFG, analyse, dans une perspective comparative, les politiques menées, pendant la période qui va du début des années 2000 jusqu'à aujourd'hui, pour prendre en charge cet enjeu, ceci dans quatre États providence ouest-européens (Allemagne, France, Royaume-Uni, Suède).

Trois questions principales sont posées :

- 1) Quels objectifs, stratégies et instruments caractérisent les politiques de santé menées au cours de cette période pour répondre au problème de l'insuffisance de l'offre locale de soins médicaux ?
- 2) Quels sont les facteurs permettant de comprendre la mise sur agenda de l'enjeu, la formulation des objectifs et le choix des instruments ?
- 3) Dans quelle mesure ces politiques s'inscrivent-elles dans une dynamique de changement de la régulation des systèmes de santé et de l'organisation des soins dans les pays analysés ?

Le travail d'enquête se base sur l'analyse qualitative du contenu de documents en lien avec les politiques de santé (rapports, prises de position des acteurs, textes de lois et débats parlementaires ...) et des entretiens avec les acteurs impliqués. L'analyse des stratégies définies nationalement est complétée par des études de cas locales (dans des territoires confrontés avec une acuité particulière à cet enjeu), permettant ainsi d'intégrer des éléments de mise en œuvre. Dans ce projet piloté par P. Hassenteufel (UVSQ), T. Gerlinger (U Bielefeld), R. Reiter (U. Hagen), F-X Schweyer est chercheur principal pour la France.

#### 3. Chaires

## 3.1. Chaire promotion de la santé

2016, année de célébration du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la Charte d'Ottawa de l'OMS, a donné à la Chaire une nouvelle occasion de questionner l'avenir de ce champ. En ce sens, l'équipe a mené une réflexion continue et visible à travers ses participations à des conférences régionales, nationales et internationales, et par sa contribution au numéro spécial de la revue Santé Publique. La Chaire en répondant aux demandes d'appui pour l'élaboration de projets régionaux de santé a pu réaffirmer son expertise et l'importance de la promotion de la santé dans les politiques publiques.

Les contributions de la Chaire aux formations de l'EHESP lui ont permis d'honorer son engagement en faveur du développement de l'expertise professionnelle en promotion de la santé et prévention. Le Certificat *Promotion de la santé des populations*, auquel contribue Santé publique France, participe à la reconnaissance de la Chaire, par les instances nationales et régionales, de son rôle de pôle de formation en prévention et promotion de la santé. La Chaire a aussi poursuivi son implication au niveau international à travers le Consortium européen de formation en santé publique et promotion de la santé (ETC PHHP).

Sur le plan scientifique, la Chaire a poursuivi ses travaux relatifs au renforcement des capacités locales d'action sur les déterminants sociaux de la santé. Ils ont été présentés lors de conférences, de formations et diffusés dans des publications. Un séminaire organisé par l'équipe de la Chaire avec des experts internationaux a fait mûrir collectivement la réflexion sur l'application des approches systémiques à la recherche interventionnelle. Les activités de recherche de la Chaire vont prendre encore plus d'ampleur alors que son équipe et ses partenaires se sont vu octroyer des financements par l'INCa et l'IRESP pour travailler sur la promotion de l'activité physique en prévention tertiaire et sur les actions en prévention et promotion de la santé des contrats locaux de santé.

#### 3.2. Chaire de recherche sur la jeunesse

Morlaix communauté, la Ville de Lorient et la Communauté de communes de Moyenne vilaine et Semnon (devenue récemment Bretagne porte de Loire Communauté) se sont associées à la Chaire de recherche sur la jeunesse de l'EHESP pour répondre à l'appel à projets du Commissariat général à l'investissement et présenter la démarche « Jeunes en TTTrans » : accompagner la transformation de politiques de jeunesse pour qu'elles soient plus transversales et qu'elles articulent les différents échelons territoriaux pour mieux accompagner les jeunes dans leur transitions vers l'âge adulte et d'envisager leur pérennisation et leur essaimage.

Premiers lauréats du PIA jeunesse en juillet 2015, nous avons lancé la recherche-action ensemble en janvier 2016 pour une première année dédiée aux diagnostics territoriaux et à la mobilisation des différents acteurs afin de co-construire des programmes d'action.

A la demande du Commissariat général à l'investissement, nous avons présenté un bilan de cette phase 1 et le programme de la phase 2 au comité de pilotage de l'appel à projets le 13 décembre dernier et obtenu son accord pour démarrer la phase 2 du projet (2017 à 2020). Les 4 prochaines années vont être consacrées à la mise en œuvre des actions visant une approche intégrée des politiques de jeunesse dans les trois territoires, à la mutualisation des expériences interterritoriales et à leur évaluation chemin faisant en vue de leur pérennisation et éventuel essaimage.

2017 commence par le démarrage des 35 actions dans les territoires co-financés par le PIA jeunesse, le Conseil Régional de Bretagne, les Conseils départementaux 29 et 35, les 3 CAF et les 3 collectivités territoriales concernées par le projet. 14 structures partenaires sont engagées aux côtés de l'EHESP pour transformer leurs pratiques, contribuer à la transformation de l'action publique et partager leurs connaissances. En parallèle, la formation des acteurs, l'évaluation du processus de politique jeunesse intégrée et de ses impacts et la valorisation des expérimentations et connaissances vont contribuer à ces objectifs.

La recherche Partispace, quant à elle, a continué son cours en développant le travail de terrain dans les 8 villes européennes concernées par le projet.

Au cours de la première moitié de l'année, les équipes ont développé une campagne d'entretiens avec des experts de la jeunesse (en tout 120 entretiens de professionnels de la jeunesse et d'élus ont ainsi été menés), elles ont également organisé des entretiens collectifs et des balades commentées avec des groupes de jeunes (72 au total). Au cours de la deuxième moitié de l'année, les équipes ont observé le déroulement de 48 études de cas portant sur des expériences formelles, non-formelles et informelles de participation des jeunes dans les villes impliquées.

#### 3.3. Chaire de recherche en prévention des cancers

La Chaire de Recherche en prévention des cancers INCa/IReSP de l'EHESP, a réalisé sa conférence inaugurale le 5 janvier 2016. La Chaire a obtenu le financement de 3 projets de recherche. Les deux premiers, Ocaprev (Aviesan, Itmo Santé Publique et Itmo Technologies en santé) et EE-TIS (CNAMTS), portent sur les conditions d'efficacité des applications santé en prévention. Ocaprev est une recherche méthodologique, EE-TIS consiste en l'évaluation

de l'application Tabac Info Service développée par la CNAMTS et SPF. Le troisième, appelé TC-REG (AAP IReSP 2016), porte sur l'étude de l'efficacité des modalités de transfert de connaissances en prévention en milieu associatif et en ARS.

Elle a par ailleurs développé un programme de formation continue, intitulé ISA (Interaction Science et Action) afin de favoriser l'utilisation et le transfert d'interventions probantes en prévention des cancers par les acteurs du domaine.

La Chaire a été invitée à intervenir au cours de l'année dans près de 7 colloques nationaux ou internationaux sur les questions d'évaluation des interventions complexes et de transfert de connaissances, par exemple le congrès Qualité de l'air, sciences et échelle d'action (SFSE, Stasbourg), le colloque de Recherche Interventionnelle (Paris, IReSP, ANRS, INCA), le colloque E-Health Research 2016 (Paris, Inserm), la 22nd World conference on health promotion: promoting health and equity (UIPES, Curitiba, Brazil). Elle a participé à l'International Workshop on Intervention Research (Paris, IResP, INCa, ANRS). Elle accueille une deuxième thèse portant sur les conditions d'efficacité des objets connectés et applications santé en prévention (Doctorant : Olivier Aromatario).